



Devenir plus forts: personnes handicapées, abus et prévention II Forum public

Compte rendu des mesures
recommandées

Elizabeth Kwan, experte-conseil
Le 25 mai 2009



Table des matières

Introduction	1
Au sujet du présent compte rendu	1
Mesures recommandées.....	2
Sensibilisation et éducation.....	2
Formation	3
Planification et coordination des services	3
Collaboration entre la communauté et le gouvernement	4



«Les organisateurs tiennent à souligner le financement reçu de la part du Ministère de la justice du Canada, par la voie de son Fonds d'aide aux victimes »

Introduction

Le forum public ayant pour thème **Devenir plus forts : personnes handicapées, abus et prévention II** a eu lieu le 30 avril 2009 à l'occasion de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels.

Les personnes handicapées doivent composer avec de multiples défis dans notre société, y compris un niveau terrifiant de violence et d'abus. Ce forum public a été l'occasion pour les personnes handicapées, les fournisseurs de services et les membres de la classe politique de discuter de cette importante question et de commencer à unir leurs efforts afin que tous les membres de la communauté puissent profiter d'une ville et d'institutions sécuritaires.

Près de 120 personnes ont assisté au forum, dont des personnes handicapées, des universitaires, des membres des services policiers, des fournisseurs de services et des représentants de la classe politique. La rencontre était présidée par Mme Hallie Cotnam, de la CBC Ottawa. Mme Christine Murphy, qui défend la cause des personnes handicapées et Mme Fran Odette, représentante de Springtide Resources, organisme de Toronto, étaient les deux conférencières invitées.

Le forum Devenir plus forts était organisé par Prévention du crime Ottawa et financé par le ministère de la Justice du Canada. Les hôtes étaient les partenaires communautaires suivants :

- Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes
- Reach Canada
- Centre des ressources de l'Est d'Ottawa
- Centre de vie autonome d'Ottawa
- Centre des services communautaires Hunt Club-Riverside
- Ville d'Ottawa
- Prévention du crime Ottawa

Au sujet du présent compte rendu

Le présent compte rendu résume les mesures recommandées par les participants au forum public, qui ont discuté des sujets suivants :

1. Est-ce qu'il se produit des abus dans notre communauté? Est-ce qu'ils visent uniquement les aînés handicapés ou l'ensemble des personnes handicapées?

2. Qui a besoin d'aide en cas d'abus? La personne handicapée, la famille, le personnel soignant? Quelles aides seraient utiles?
3. Comment faire en sorte que les services comme ceux des refuges soient plus accessibles et offrent plus d'espace?
4. Fait-on assez pour prévenir les abus?
5. Si les abus ne sont pas signalés, comment rejoindre les personnes qui ont besoin d'aide?

Mesures recommandées

Sensibilisation et éducation

Personnes handicapées

- Rendre l'information sur les ressources, services et aides offerts dans la communauté plus accessible aux personnes handicapées.
- Offrir des possibilités d'éducation aux personnes handicapées afin qu'elles puissent reconnaître et rompre le « cycle de dépendance » qui caractérise souvent la relation qu'elles entretiennent avec la personne qui abuse d'elles.

Fournisseurs de services

- Permettre aux fournisseurs de services de mieux comprendre la gamme des déficiences (physiques, affectives et intellectuelles) qui s'ajoutent à d'autres facteurs (âge, confession religieuse, orientation sexuelle, statut social, etc.).
- Accroître la sensibilisation des fournisseurs de services au continuum de la violence contre les personnes handicapées (négligence, violence physique, sexuelle, mentale, psychologique, affective et financière).
- Accroître la sensibilisation des fournisseurs de services au fait que la violence et les abus à l'endroit des personnes handicapées peut aller de la violence physique à la violence structurelle ou systémique, voire à la violence de nature criminelle dans certains cas.

Communauté

- Mieux informer la population sur les droits des personnes handicapées (droits de la personne et droits comme citoyens), dans le but notamment de susciter des changements pour l'avenir en intervenant auprès des enfants et des jeunes dans les écoles.

- Lancer une vigoureuse campagne d'éducation publique afin de dissiper les stéréotypes et les mythes qui dévaluent et rabaisent les personnes handicapées, et de contrer les craintes qu'un grand nombre de personnes éprouvent par rapport aux déficiences.

Formation

Personnes handicapées

- Offrir aux personnes handicapées des ateliers et des cours portant sur l'éducation sexuelle, sur leurs droits, sur la défense de ces droits et sur l'affirmation de soi.

Fournisseurs de services

- Augmenter les aides pédagogiques offertes aux fournisseurs de services, notamment les services de police et les travailleurs des refuges, afin qu'ils sachent en quoi consiste l'abus des personnes handicapées et soient en mesure de le reconnaître.
- Exercer des pressions afin que des crédits supplémentaires soient consentis à la formation des fournisseurs de services pour qu'ils soient en mesure d'offrir des services appropriés aux personnes handicapées ayant survécu à l'abus et à la violence.
- Sensibiliser les fournisseurs de services aux besoins des personnes handicapées ayant survécu à l'abus et à la violence et leur dispenser la formation nécessaire pour pouvoir répondre à ces besoins d'une manière qui tienne compte des capacités différentes des personnes handicapées et souvent aussi de leur dépendance à l'endroit de la personne ayant abusé d'elles.
- Uniformiser les services fournis aux personnes handicapées par les travailleurs des services de soutien personnel comme moyen de dissuasion par rapport aux situations d'abus potentielles.

Planification et coordination des services

Personnes handicapées

- Associer les personnes handicapées à l'amélioration continue de la planification et de la coordination des services, afin qu'elles puissent donner leur point de vue sur la nature des déficiences et sur les moyens de répondre à leurs besoins en matière d'accessibilité.
- Élaborer et promouvoir, auprès des personnes handicapées, un plan et des services de sécurité à plusieurs étapes qui aillent au-delà de l'étape de la crise initiale et qui leur assurent des soins et des mesures de sécurité viables dans l'éventualité où elles auraient à fuir une situation d'abus.
- Offrir des services complets de counselling, de thérapie, etc., à la fois à la personne handicapée victime d'abus et à la personne s'étant rendue

coupable d'abus, vu l'existence fréquente de liens de dépendance entre les deux.

Fournisseurs de services

- Accroître l'accessibilité des personnes handicapées ayant survécu à la violence aux installations, aux programmes et aux services des refuges et des organismes offrant des services de soutien.
- Les fournisseurs de services devront élaborer et mettre en place des protocoles qui permettent d'avoir l'assurance qu'ils reconnaissent les personnes handicapées ayant survécu à l'abus et à la violence et répondent rapidement à leur appel à l'aide en cas de crise.
- Assurer une meilleure coordination des services existants afin d'offrir un plan de sécurité complet et à plusieurs étapes aux personnes handicapées qui fuient des situations de violence et d'abus.
 - Il importe que le plan de sécurité tienne compte des besoins et de la sécurité des enfants des personnes handicapées ayant survécu à l'abus et à la violence.
- Il importe que les fournisseurs de services élaborent des protocoles pour le filtrage des employés et des bénévoles éventuels ou améliorent les protocoles existants.

Communauté

- Tenir des consultations approfondies avec les intervenants afin de déterminer les besoins et les lacunes des services en ce qui concerne la violence et l'abus à l'endroit des personnes handicapées.
- Accroître le nombre de logements disponibles, accessibles et adaptables pour les personnes handicapées, notamment celles qui ont quitté une situation d'abus et ont besoin d'un logement sécuritaire et accessible.

Collaboration entre la communauté et le gouvernement

Personnes handicapées

- Impliquer les personnes handicapées dans tout projet de collaboration de la communauté et du gouvernement visant à contrer l'abus et la violence à l'endroit des personnes handicapées, et leur donner une voix au chapitre et un rôle de direction dans ces projets.

Fournisseurs de services

- Les fournisseurs de services devront former davantage de partenariats avec les groupes de pression afin de mieux contrer la violence et l'abus à l'endroit des personnes handicapées.

Communauté

- Former un comité interdisciplinaire et intersectoriel visant à contrer la violence et l'abus à l'endroit des personnes handicapées à Ottawa.
- Rompre l'isolement que vivent les personnes handicapées et mieux les intégrer à notre collectivité, de façon qu'elles puissent trouver le soutien et les services dont elles ont besoin, spécialement en temps de crise.
- Faire pression sur le gouvernement afin qu'il reconnaisse que l'accessibilité constitue un élément budgétaire normal.
- Accroître la collaboration entre les différents ordres de gouvernement afin d'améliorer les politiques et le financement visant à contrer l'abus et la violence à l'endroit des personnes handicapées.
- Faire pression en vue de l'obtention de sources de financement plus stables pour la mise en place de services communautaires inclusifs, notamment les suivants :
 - Accessibilité aux immeubles;
 - Formation à la sensibilité pour les fournisseurs de services;
 - Planification, coordination et programmation des services.
- Réduire la concurrence pour le financement entre les fournisseurs de services de façon à égaliser les ressources financières pour qu'il soit possible d'offrir un meilleur accès et de meilleurs services aux personnes handicapées.
- Intensifier la recherche concernant l'abus et la violence à l'endroit des personnes handicapées.
- Élaborer un plan stratégique par lequel la communauté d'Ottawa puisse contrer l'abus et la violence à l'endroit des personnes handicapées d'une manière qui permette une mesure et une évaluation quantitatives et qualitatives des progrès réalisés.



Crime Prevention Ottawa

Partners for a safer community

110 Laurier Avenue West, Ottawa, ON K1P 1J1

Tel: **613 580 2424**, ext. **22454**

Fax: **613 580 2593**

Email: **cpo@ottawa.ca**

crimepreventionottawa.ca

Prévention du Crime Ottawa

Ensemble vers une communauté plus sécuritaire

110, av. Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Tél. : **613 580 2424**, poste **22454**

Télééc. : **613 580 2593**

Courriel : **pco@ottawa.ca**

preventionducrimeottawa.ca

